



Public et pré-requis

Tout public

Toute personne travaillant auprès des équidés

Salariés d'écuries

Professionnels du cheval souhaitant se perfectionner

Modalités d'accès :

Dates / Calendrier des sessions :
nous contacter

Durée :
14 heures
(2 journées consécutives)

Tarif :
400 euros nets de taxe

Type de formation :
Inter-entreprise

Lieux de formation:
Mont-de-Marsan
Graignes
Gouvieux
Boissy-Saint-Léger

3 sessions
Taux de satisfaction globale : 100 %
Taux de réussite : 100 % (en lien avec les QCM de fin de session)

Pour vous inscrire à une session ou obtenir plus d'informations, contactez-nous :

05 58 06 81 00
contactof@afasec.fr

www.afasec.fr

Certificat de Compétences adapté à la pratique des soins vétérinaires

Le certificat de compétences adapté aux soins vétérinaires a été mis en place afin de répondre aux professionnels du monde hippique quant aux soins apportés aux équidés qu'ils ont sous leur responsabilité et est en lien avec l'arrêté du 5 octobre 2011.

Objectifs de la formation :

Permettre aux participants d'acquérir les bonnes pratiques en matière de soins vétérinaires sur les aspects préventifs et curatifs :

- comprendre et respecter la prescription vétérinaire
- relayer le vétérinaire sur certains actes
- manipuler les chevaux lors de soins et ce en sécurité tout en tenant compte de bien-être animal

Méthodes mobilisées :

- Formation en présentiel sous forme d'exposés,
- Partage d'expériences avec les participants,
- Etudes de cas et démonstrations,
- Méthodes pédagogiques adaptables selon les besoins des participants.

Les intervenants sont exclusivement des vétérinaires

Moyens matériels de la formation :

Les formateurs sur cette action disposent des moyens matériels, techniques et logistiques nécessaires à leur intervention :

- supports pédagogiques format papier,
- vidéo-projection (schémas, illustrations).

La formation se déroule sur les sites de l'AFASEC. Le lieu de formation est desservi par les transports en commun (bus, train, RER) pour les sites de L'île de France et de l'Oise. Hébergement et restauration.

Modalités d'évaluation :

QCM de 30 questions en lien avec les apports et mises en pratiques vus durant les 2 journées. Le participant doit obtenir 18 réponses positives sur les 30 pour valider la formation.